

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 19 janvier 2007 -----
Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 10 H 105 -----
Les Secrétaires sont MM. Yves DEPAS et Pierre VUYLSTEKE. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président -----
Appel nominal des Conseillers -----
Dépôt du procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2006 -----
Communication du Président (s'il y a lieu)-----
Question orale posée au Collège provincial (s'il y a lieu) -----
Clôture de la séance par M. le Président -----

Présents :-----
Groupe P.S. : Claude BULTOT, Jean-Louis CLOSE, Maxime DELAITE, Yves DEPAS, Alexandre
DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Robert JOLY, Natalie MARICHAL,
Yvan PETIT, Bernard PONCELET, Maryse ROBERT-DECLERCQ, Khalid TORY. -----
Groupe M.R. : Françoise BAILY-BERGER, Philippe BULTOT, David CLARINVAL, Robert
CLOSSET, Luc DELIRE, Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Anne HUMBLET, Fabien
SCAILLET, Stéphanie THORON, Pierre VUYLSTEKE, Michel WAUTHIER.-----
Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Guy CARPIAUX, Alain COLLIN, Benoît DISPA, Pierre
GENARD, Jacques MAZY, Françoise NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMé, Jean-Claude
NIHOUL, Maxime PREVOT, Françoise SARTO-PIETTE, Pierre TASIAUX, Luc ZABUS. -----
Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE
BUSSY, Virginie MARCHAL, André PIERARD, Paul WATTECAMPS. -----

M. le Greffier Provincial, Daniel GOBLET, assiste à la réunion. -----

Arrivées de MM. MOUYARD, VAN ESPEN, MATHY, NOTTE. -----

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2006 a été déposé sur le
bureau à la disposition des Conseillers provinciaux qui désirent le consulter. Il comporte quelques
adaptations par rapport au rapport succinct préalable sans en modifier la portée. -----

Accueil de M. le Gouverneur Denis MATHEN. -----
M. le Président prononce un discours en l'honneur de M. Denis MATHEN, Gouverneur. -----
M. COLLIN, Mme LAMBERT, MM. DERMAGNE et CLARINVAL, Chefs de groupes, ainsi que
M. NOTTE, Député-Président prennent également la parole pour souhaiter la bienvenue à M. le
Gouverneur. -----
M. le Gouverneur remercie l'Assemblée pour l'accueil sympathique et les paroles chaleureuses qui
ont été prononcées par les différents intervenants. -----

Arrivées de M. José PAULET et Mme Martine JACQUES. -----

M. le Président informe qu'à la demande des intéressés le Bureau a accepté la permutation des
fonctions de M. PAULET et VUYLSTEKE, Il vous propose d'entériner les propositions suivantes:
M. VUYLSTEKE, ancien secrétaire suppléant devient secrétaire en titre et M. PAULET, ancien
secrétaire devient secrétaire suppléant. Il demande à l'Assemblée de voter cette proposition. Le
Conseil adopte à l'unanimité cette modification. -----

M. le Président annonce qu'étant donné que la note de politique générale a seulement été transmise ce jour aux Conseillers, les débats ne pourront avoir lieu, ils sont reportés à la prochaine séance, le 26 janvier prochain. La déclaration de politique budgétaire sera quant à elle présentée en séance du 6 février. M. le Président invite M. NOTTE, Député-Président à présenter la note de politique générale. -----

M. NOTTE, Député-Président, donne lecture de la note de politique générale. -----

Arrivées de MM. Joseph DAUSSOGNE et Denis LISELELE. -----

M. COLLIN déplore que le texte de la déclaration ne soit parvenu plus tôt aux Conseillers et que, de ce fait, les débats soient reportés à la semaine prochaine. Mme LAMBERT adhère aux remarques de M. COLLIN. Elle remarque que la Province de Namur est la dernière à porter à la connaissance de ses Conseillers la déclaration de politique générale. Elle souhaiterait apporter des amendements à cette note. Elle déplore également que l'Exécutif ait convoqué la presse pour présenter cette note avant que le Conseil n'en prenne connaissance. M. NOTTE explique la position de l'Exécutif, et invite la minorité à s'approprier cette note et à émettre les remarques et suggestions qu'elle jugerait utiles. Il précise que l'Exécutif a présenté la note dans les délais légaux. M. CLARINVAL constate la qualité du travail qui a été effectué par le Collège. -----

M. le Président annonce que les 15 et 16 février prochain aura lieu le Salon des Mandataires au WEX à Marche, la Province y sera représentée et il souhaiterait que la représentation provinciale soit majoritaire. -----

Le procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2006, il est adopté à l'unanimité. -----

M. le Président propose à l'Assemblée de venir prendre le verre de l'amitié en l'honneur de M. le Gouverneur. M. NOTTE annonce qu'une erreur administrative fait que les invitations pour la cérémonie des vœux des forces vives n'ont pas été transmises par écrit aux Conseillers, il invite donc chacun à participer à cette manifestation. -----

La séance est levée à 11h20. -----

Pour accord au titre de rapport succinct

Daniel GOBLET,
Greffier Provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 26 janvier 2007

Daniel GOBLET,
Greffier Provincial

Philippe BULTOT,
Président